

# DISTRICT DES HAUTES PYRENEES DE FOOTBALL



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES LITIGES

SAISON 2024 – 2025

Réunion du 05 décembre 2024

Procès-verbal n° 11

### Président :

- M. Philippe URBAN.

### Secrétaire de séance :

- M. Jean-Claude BARRAU.

### Présents :

- MM. – Mathias EXPOSITO – René GOURIN – Alain TISNES.

### Excusés :

- MM. Nicolas BRUZZEAUD – Michel BARRY – Philippe DEHOUSELLE – Benoît RETOURNE –  
Christophe ROMO.

Match n° 29269082 du 30/11/2024 – F.C. LOURDES XI 3 / SÉMÉAC O. 1  
Départemental 1 – U17

### **Les faits :**

Match non joué.

### **Considérant que :**

- Par courriel reçu le samedi 30 novembre 2024 à 10h12, le club de LOURDES, nous informe du forfait de son équipe pour le match susvisé.

### **Par ces motifs, et jugeant en premier ressort, la Commission décide :**

- Match perdu par forfait à l'équipe de LOURDES 3.

### **Club de F.C. LOURDES XI (520191) :**

Amende 1<sup>er</sup> forfait championnat jeunes : 30€

*Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission d'Appel du District des Hautes Pyrénées, dans un délai de **7 jours**, à compter du lendemain de la notification des décisions contestées et selon les conditions de forme prévues à l'article 3.4.1 du Règlement Disciplinaire des Règlements Généraux de la F.F.F.*

Le Président de la CDLD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe URBAN', written in a cursive style.

Philippe URBAN

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Claude BARRAU', written in a cursive style.

Jean – Claude BARRAU